

Les aidants ont besoin de répit

En France, 11 millions de personnes prennent soin au quotidien d'un proche malade, handicapé ou dépendant. Ils sont des "aidants", mais n'en ont pas toujours conscience.

Si la plupart des aidants considèrent qu'il est normal de s'occuper d'un proche fragile, leur engagement peut avoir un impact important sur leur santé physique ou psychique, sur leur vie familiale, sociale ou professionnelle. La vie au domicile peut alors devenir éprouvante pour chacun.

Le système de santé français reconnaît aujourd'hui la contribution essentielle des aidants dans la prise en charge de personnes fragiles à domicile, et encourage le développement de solutions de répit pour leur permettre de souffler et d'être accompagnés dans leur rôle d'aidants.

Qu'est-ce que le répit ?

Le répit s'inscrit dans une démarche d'accompagnement au long cours, et prend en compte l'ensemble des besoins que peuvent exprimer les aidants et les personnes accompagnées : parler de ses difficultés, trouver du temps pour soi, prendre soin de sa santé, être aidé dans ses démarches administratives, bénéficier d'un soutien psychologique, pratiquer des activités sociales ou de bien-être, partager avec d'autres familles, etc.

Créée en 2018 par des familles confrontées à ces situations d'aide et des professionnels de santé, la Maison de répit est le premier dispositif entièrement dédié à l'accompagnement des proches aidants de personnes malades ou handicapées.

Une équipe de professionnels et de bénévoles formés aux "soins de répit" accompagne les parcours des aidants. Elle évalue les situations vécues au domicile, met en place des solutions de soutien adaptées à chaque situation, propose, lorsque cela est nécessaire, des séjours de répit au sein de la Maison de répit pour les personnes malades ou handicapées et/ou pour leurs aidants, et reste présente auprès des familles, dans la durée.

La Maison de répit accompagne et accueille plus de 400 familles confrontées à la maladie ou au handicap d'un proche.



Admission et tarifs :

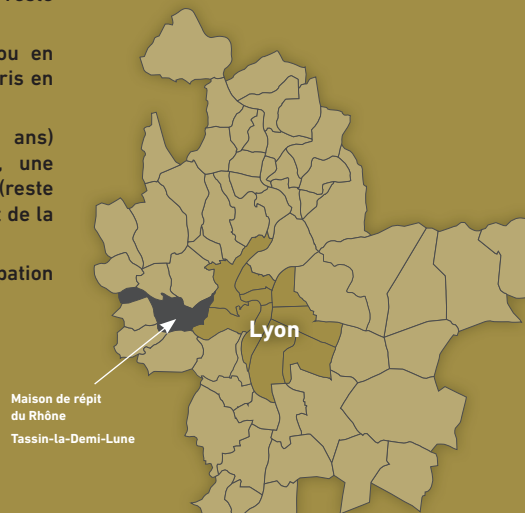
La Maison de répit est ouverte aux enfants et adultes malades ou en situation de handicap de moins de 60 ans, avec ou sans notification MDPH, résidant dans le département du Rhône, ainsi qu'à leurs proches aidants dans la limite de 30 jours par an.

L'accompagnement des proches aidants, assuré par l'équipe de la Maison de répit, est sans reste à charge et sans limite de durée.

Les séjours pour les enfants malades ou en situations de handicap sont entièrement pris en charge (pas de contribution des familles).

Pour les séjours des adultes (20 à 60 ans) malades ou en situation de handicap, une participation de 20€/jour est demandée (reste à charge) sauf pour les adultes bénéficiant de la Complémentaire Soin Santé.

Pour tous les séjours d'aidants, une participation de 20 €/jour est demandée.



Maison de répit
du Rhône
Tassin-la-Demi-Lune

Crédits photos : Thibaut de Rohan - Réalisation : l'atelier de Balthazar



MAISON DE RÉPIT[®]
DU RHÔNE

Maison de répit du Rhône
41, avenue du 11 novembre 1918,
69160 Tassin-la-Demi-Lune

Tél. 04 69 85 99 87
Mail : contact@rhone.maison-repit.fr

www.maison-repit.fr



MAISON DE RÉPIT[®]
DU RHÔNE

VOUS PRENEZ SOIN
D'UN PROCHE MALADE OU
EN SITUATION
DE HANDICAP.

LA MAISON DE RÉPIT
ACCOMPAGNE VOTRE
PARCOURS D'AIDANT
ET VOUS ACCUEILLE.

Merci aux Fondations, entreprises, collectivités territoriales et à tous les donateurs qui ont permis par leur générosité la réalisation de la Maison de répit :

Institut Mérieux / Fondation Bettencourt-Schueller / Groupe Apicil / AG2R La Mondiale Réunica / Région Auvergne Rhône-Alpes / Métropole de Lyon / Fondation des Hôpitaux de Paris, Hôpitaux de France / Humanis / Fondation Caisse d'Epargne Rhône-Alpes / Klésia / Fondation Daniel et Nina Carasso / Malakoff Médéric / Fondation Générations Solidaires / Harmonie Mutuelle / MSA Ain Rhône / CIC Lyonnaise de Banque / Fondation Dominique et Tom Alberici / Association Le Cape / Axa France / Fondation Indosuez / Fondation Gecina / Mapi

La Maison de répit du Rhône est un projet porté par la Fondation France Répit.

L'ARS Auvergne Rhône-Alpes finance le fonctionnement de l'établissement, confié à la Fondation OVE titulaire de l'autorisation, en partenariat avec la Fondation France Répit.



LA MAISON DE RÉPIT, UNE ÉQUIPE POUR VOUS ACCOMPAGNER, UN LIEU POUR VOUS ACCUEILLIR

une équipe de professionnels élabore avec les familles des parcours d'accompagnement personnalisés, pensés sur le long terme, adaptés aux besoins de chacun :

1

Rencontre initiale au domicile par l'équipe mobile, évaluation de la situation des proches aidants et de la personne accompagnée.



“ Je vous ai trouvé sur internet, quand est-ce que je peux venir, je suis au bout...j'ai besoin de confier mon proche à quelqu'un de confiance.

A., aidante de son père et de son enfant.

2

Propositions de solutions de répit et de soutien en lien avec les ressources du territoire, accompagnement sur-mesure, en prévention de l'épuisement.

3

Séjours au sein de la Maison de répit : pour l'aidant seul, pour l'aidant et son proche aidé, pour le proche aidé seul, selon le souhait des familles.



4

Accompagnement et soutien des proches aidants dans la durée, au rythme de chacun.

DES PROFESSIONNELS ET DES BÉNÉVOLES AU SERVICE DES AIDANTS ET DE LEURS PROCHES

30 professionnels formés aux soins de répit sont présents dans la Maison de répit pour élaborer, soutenir et mettre en œuvre le plan d'accompagnement des aidants, organiser les séjours et accueillir les familles, dans les meilleures conditions de sécurité médicale, d'agrément et de confort.

- ▶ 2 médecins,
- ▶ 8 infirmiers (présence, 24/24h),
- ▶ 12 aides-soignants et aides médico-psychologiques,
- ▶ 2 psychologues,
- ▶ 1 assistante sociale,
- ▶ 2 maitresses de maison.

70 bénévoles de l'Association Jeanne Cœur sont présents au quotidien au sein de la Maison de répit en complémentarité avec les professionnels de santé.



Maud, aidante de M. et S., 5 ans

*“ Répit, ce mot a disparu de mon vocabulaire depuis longtemps...
Merci de lui avoir redonné du sens !
Si le lâcher-prise a été difficile pour ce premier séjour, quel soulagement d'avoir accès à ce lieu pour petit à petit arriver à décharger le quotidien.
Merci pour toute la chaleur humaine que nous avons pu recevoir, ça fait un bien fou !*



*“ Nous avons été accueillis avec beaucoup de bienveillance, de gentillesse et d'écoute.
Cet endroit est comme une parenthèse suspendue au milieu de cette vie un peu chaotique.
Merci pour tout, merci de porter et de faire vivre ce beau projet qui nous permet d'ouvrir des portes d'espérance...
À bientôt.*

Anne Laure, aidante de M., 15 ans.

5

Réévaluation régulière et adaptation des propositions, en lien avec les équipes soignantes du proche aidé.

